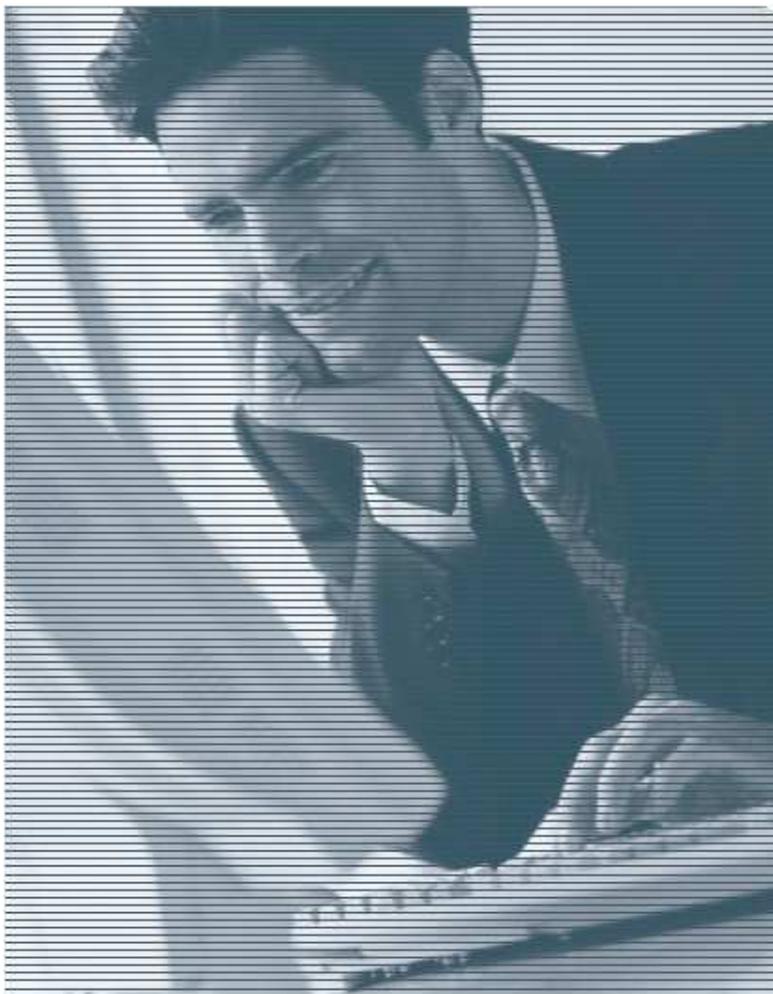


MULTILINE

Le service e-banking luxembourgeois pour les professionnels



Guide de migration

Version 1.1 du 27/06/2013

1. Check-list
2. Fiche technique
3. Guide de démarrage
4. Télécharger et installer les composants de sécurité MultiLine
5. Lancer MultiLine
6. Reprise des données de l'ancien MultiLine



BGL
BNP PARIBAS



SOCIETE
GENERALE

1. Check-list

Utilisateur(s) :

- Connaître les utilisateurs qui utilisent le nouveau MultiLine
 - Déterminer qui peut signer jusqu'à quels montants
 - Déterminer qui peut saisir les virements
 - Qui peut visualiser/télécharger les extraits
 - Qui peut importer les fichiers
- Détecter le nombre de cartes/lecteurs
- Identifier les comptes du client

LuxTrust :

- Souscrire aux services de LuxTrust
 - bon de commande LuxTrust par utilisateur
 - une copie de la carte d'identité recto/verso signée
 - extrait du registre de commerce
- Se procurer les lecteurs de cartes nécessaires.
- Installer le lecteur de carte
- Installer le middleware LuxTrust
- Activer les cartes LuxTrust

Banque :

- Signer le nouveau contrat MultiLine

Système informatique :

- Détecter si le matériel et le système informatique sont conformes à la configuration minimale requise. (voir page 3)

Documentation

Vous trouvez des informations supplémentaires sur les sites et documents suivants :

Sur Internet

- **FAQ MultiLine** <https://ebanking.prod.multiline.lu/IBS/portal/ControllerPortal>
- **Aide en ligne** Cliquez sur  pour l'aide en ligne MultiLine
- **LuxTrust** www.luxtrust.lu

Les documents

- Quick Reference Guide MultiLine
- Manuel d'utilisation MultiLine

2. Fiche technique

Vous trouvez toutes les informations sur le site suivant :

Sur Internet

- Fiche technique <https://www.multiline.lu/index.php?id=13>

3. Guide de démarrage

Les démarches suivantes doivent être réalisées pour adhérer au service MultiLine.

3.1 LuxTrust

Step 1 : Demande de souscription d'un certificat LuxTrust

Pour commander un certificat, il y a lieu de remplir le bon de commande disponible sur le site de LuxTrust à l'adresse suivante <http://orders.luxtrust.lu>. Muni(e) de votre bon de commande rempli et signé, il y a lieu de vous faire identifier auprès d'un établissement habilité par LuxTrust (LRA)*1.

- Si vous êtes client(e) d'une banque habilitée par LuxTrust (LRA)*1, il vous suffit de lui adresser par courrier votre bon de commande ainsi que les pièces justificatives indiquées sur la dernière page du bon de commande.
- Si vous n'êtes pas client(e) d'une banque habilitée par LuxTrust (LRA)*1, il est indispensable que vous vous présentiez dans l'un de ses guichets muni(e) d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et des justificatifs indiqués sur la dernière page du bon de commande.

Sur le site Internet www.luxtrust.lu, vous trouverez une liste des établissements offrant ce service ainsi que les modalités spécifiques concernant l'envoi des documents et le paiement du produit.

Step 2 : Acquérir votre lecteur de carte à puce

Vous trouverez sur le site www.luxtrust.lu sous la rubrique « Support et Faq » -> « Foire aux questions -> Cartes à puce -> Informations générales -> Acquérir des lecteurs de cartes à puce » la liste des lecteurs de cartes à puce recommandés par LuxTrust ainsi que les revendeurs officiels de ces lecteurs au Luxembourg.

Step 3 : Installer le middleware de LuxTrust

Sous la rubrique « Support & FAQ » du site www.luxtrust.lu, vous trouverez le middleware LuxTrust ainsi qu'une documentation d'installation. Cliquez sur « Téléchargements » et puis sur « Logiciels et pilotes ».

Step 4 : Activation de votre carte

Après réception de votre carte, il vous reste à l'activer selon la procédure prévue par LuxTrust.

*1 LRA – Les huit banques qui offrent MultiLine sont des « Local Registration Authorities » de LuxTrust

3.2 MultiLine

Step 1 : Veuillez signer vos contrats MultiLine

Signer un contrat MultiLine avec chaque Banque pour laquelle vous souhaitez disposer d'un accès MultiLine aux comptes souhaités.

Pour cela, il vous faut compléter l'identification de votre entreprise, les informations sur les comptes concernés ainsi que les droits que vous voulez conférer sur MultiLine aux différentes personnes qui auront accès au système.

Demandez votre gestionnaire auprès des banques respectives pour établir un nouveau contrat MultiLine.

Step 2 : Vérification des droits

Vos banques vérifieront si les droits MultiLine, que vous avez demandés pour des utilisateurs signataires, sont compatibles avec les droits de disposition qui sont déjà enregistrés dans votre relation de compte.

Après vérification positive, chaque banque activera les utilisateurs avec les droits demandés.

Step 3 : Mise en service

Vos utilisateurs peuvent accéder à MultiLine et utiliser les fonctions qui leur sont permises. Veuillez suivre la prochaine étape pour installer MultiLine.

4. Télécharger et installer les composants de sécurité MultiLine

Pour installer le composant de sécurité MultiLine, veuillez vérifier que vous êtes connecté en tant qu'administrateur sous Windows XP SP3 (32 bits), Windows VISTA, Windows 7 ou Windows 8.

4.1. Télécharger le composant de sécurité MultiLine

Sur le site www.multiline.lu, cliquez sur le bouton

Téléchargez

à droite de l'écran.

Logiciels & documentation

Dans la section Middleware, sélectionnez « FR » pour télécharger le Middleware MultiLine en français

4.2. Installer le composant de sécurité MultiLine

Veuillez suivre les indications qui s'affichent pour installer le composant **mlsecurity.msi** :



Cliquez sur [**Run**] pour installer le composant



Cliquez sur [**Suivant >**]



Si toutes les conditions sont remplies, cliquez sur [**Suivant>**]

Dans le cas où les conditions ne sont pas remplies, veuillez

- Consulter la fiche technique à la page 3
- Consulter le site web www.multiline.lu/faq
- Contacter le support technique (page 11)



Sélectionnez « Tout utilisateur de cet ordinateur (tous les utilisateurs) et cliquez sur **[Suivant >]**



Cliquez sur **[Suivant >]**



Cliquez sur **[Suivant >]**



Cliquez sur [**Suivant** >]



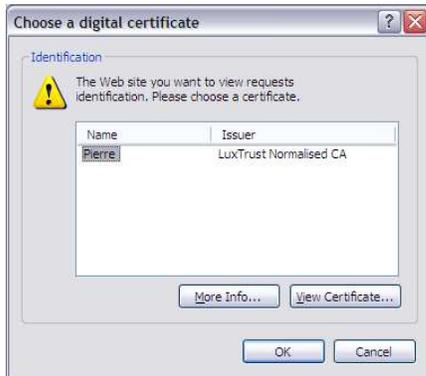
Cliquez sur [**Installer**] pour installer MultiLine



Cochez la case « Démarez le site web Multi-Line. »
Cliquez sur [**Terminer**] .

5. Lancer MultiLine

Veillez insérer votre smartcard  dans le lecteur de carte. Vérifiez que l'icône en bas à droite  indique que la carte est opérationnelle (temps d'attente : 10 à 20s). Pour se connecter à MultiLine, veuillez ouvrir une page Internet Explorer, taper l'adresse www.multiline.lu et cliquer sur **LOGIN**  (en haut à droite).



Sélectionnez votre nom et cliquez sur **[OK]**



Tapez votre numéro secret et cliquez sur **[OK]**



A la page d'entrée de MultiLine, cliquez sur **[MyProfile]**.

6. Reprise des données de l'ancien MultiLine

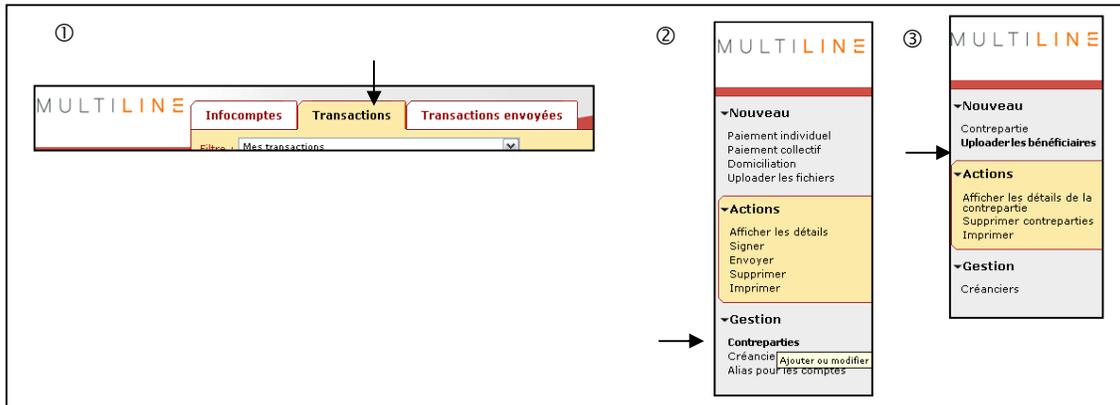
6.1. Les extraits

Sur la plate-forme MultiLine, les extraits des trois derniers mois sont automatiquement mis à votre disposition.

6.2. Les bénéficiaires

Avec le nouveau MultiLine, il existe un outil de reprise des données liées aux bénéficiaires de l'ancien MultiLine. Veuillez suivre les étapes suivantes pour importer la base des bénéficiaires. **En principe, cette opération se fait une fois.**

Cliquez d'abord sur *Transactions* ①, puis au menu *Gestion*, cliquez sur *Contreparties* ②. Au menu *Nouveau*, cliquez sur *Uploader les bénéficiaires* ③.



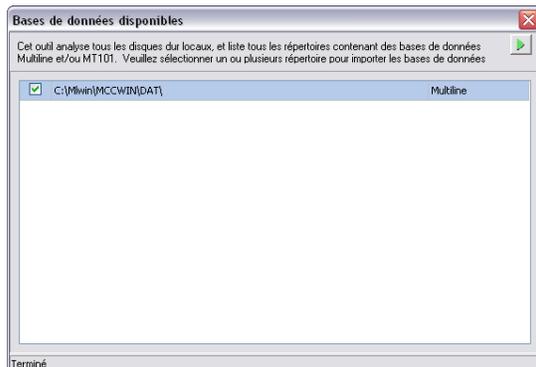
Une nouvelle fenêtre s'ouvre. Vous avez le choix entre :

1. Contreparties de MultiLine sur ce PC
 - o A) d'importer les données automatiquement
 - o B) de saisir l'emplacement où se trouve MultiLine
2. Contreparties de MultiLine sur un autre PC ou provenant d'un autre environnement (par exemple, un logiciel comptable) .

Etape 1 : Chargement des contreparties, un fichier doit être préparé et sélectionné

Si vous voulez importer les données de l'ancien MultiLine, ce dernier doit se trouver sur votre PC local où le nouveau MultiLine est également installé.

Cliquez sur suivant; le programme commence à rechercher les bases de l'ancien MultiLine.

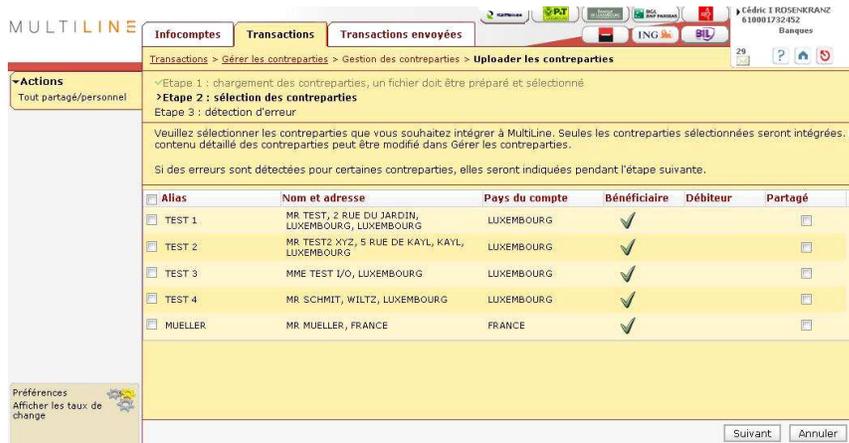


Après la recherche, cliquez sur la case à côté du chemin trouvé de l'ancien MultiLine et puis sur pour lancer l'importation.

Attention : Si vous avez plusieurs emplacements de l'ancien MultiLine dans la liste des bases de données disponibles, veuillez vous assurer que vous avez sélectionné le plus récent.

En cas de difficulté technique liée à la reprise des données de l'ancien MultiLine, veuillez consulter le site web : www.multiline.lu/faq

Etape 2 : Sélection des contreparties



Sélectionnez les bénéficiaires à importer dans le nouveau MultiLine.

Si vous voulez importer tous les bénéficiaires, cliquez la case à côté de l'Alias.

Sélectionnez **Partagé**, si vous voulez partager les bénéficiaires avec d'autres utilisateurs

⇒ cliquez sur [**Suivant**]

Etape 3 : Détection d'erreur

Lors de l'importation des données des bénéficiaires, le programme MultiLine effectue une détection d'erreur. S'il n'y a pas d'erreur toutes les contreparties sélectionnées seront intégrées avec succès.

Toutes les contreparties apparaissent à présent dans *Gérer les contreparties*.

Cliquez sur Terminer pour quitter l'assistant d'importation des bénéficiaires de l'ancien MultiLine.

Contacts :

SUPPORT TECHNIQUE MULTILINE

- Problème technique
- Problème d'application

Tel. : (+352) 26 588 588
De lundi au vendredi: de 8H00 à 18H00
Samedi matin: de 09H00 à 12h00
(sauf jours fériés bancaires)
Fax : (+352) 26 588 585
E-Mail : helpdesk@multiline.lu
Internet : www.multiline.lu

SUPPORT LUXTRUST

- Problème avec le Pin/certificat de LuxTrust

Tel. : (+352) 24 550 550
E-Mail : helpdesk@luxtrust.lu
Internet : www.luxtrust.lu

SUPPORT BANCAIRE

- Questions en relation avec les contrats MultiLine

Vous trouverez les coordonnées de votre banque sur le site web www.multiline.lu.